



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 3 mars 2025

EXPOSITION « FABRIQUÉ DANS LE CANTAL »

Organisée par la préfecture du Cantal et le conseil départemental du Cantal, en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie du Cantal, l'agence Auvergne-Rhône-Alpes entreprise et France travail, l'exposition « Fabriqué dans le Cantal » propose une série de photographies en couleur qui valorisent le savoir-faire, la tradition et l'innovation de douze entreprises cantaliennes, qui toutes, fabriquent, inventent et réalisent dans notre département. Les visiteurs pourront découvrir des entreprises aux savoir-faire multiples et parfois méconnus du grand public. Un stand de chaque entreprise avec des produits, des objets ou des visuels viendra compléter l'exposition. Elle se tiendra du 31 mars au 18 avril 2025, dans l'atrium de l'hôtel du département à Aurillac. Plusieurs temps fort marqueront cette exposition : visites accompagnées aux établissements scolaires, découverte des métiers, soirée entreprises et après-midi familles.

Valoriser les entreprises, leurs métiers et leurs savoir-faire

Les photographies valorisent les entreprises, leurs métiers, les femmes et les hommes qui y travaillent ainsi que leurs savoir-faire : conception de logiciels et accompagnement qualité, production de microbiotes, fabrication de parapluies, conception de cosmétiques, bâtiment-travaux publics, matériel de propreté ou de viabilité hivernale, fabrication de produits artisanaux (plats cuisinés, charcuterie, fromage, huiles), fabrication de matériel de laboratoire, fabrication de ponts et de palettes en bois.

En plus des photographies, les visiteurs pourront découvrir des produits et objets en lien avec les activités des entreprises exposantes et des panneaux synthétiques détaillant les caractéristiques de chaque entreprise.

Les entreprises participantes sont parmi les lauréates des appels à projets France 2030 ou ayant candidaté ou participé à la grande exposition du fabriqué en France à l'Élysée : Autec-Europe-service (véhicules-Aurillac), Bergheaud (BTP- Mauriac), Biose industrie

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

(biomédicament-Aurillac), Fromagerie des Monts du Cantal (agroalimentaire-Faverolles), Interlab-interscience (matériel scientifique – Mourjou), Moulin d'Adèle (agroalimentaire-Murat), Maison Piganiol (artisanat - Aurillac), Matière (BTP- Arpajon/Cère), QHSE Concept (service aux entreprises–Saint-Flour), Step One (cosmétique - Aurillac), Scierie du milieu (bois-Vabres), Uniplanèze (agroalimentaire – Saint-Flour).

France 2030

Le programme France 2030 traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France en leader du monde de demain autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde.

Dans un département rural comme le Cantal, l'accompagnement des acteurs éligibles est nécessaire pour faire émerger des projets. A date, le département du Cantal compte 9 lauréats France 2030 pour un montant global de subventions de plus de 3,5 millions €, 150 000 € d'avances remboursables, ainsi qu'une entrée au capital d'une entreprise cantalienne. Les thématiques des projets lauréats 2023 sont celles de filières d'excellence et d'avenir françaises : la microbiologie, le numérique & l'intelligence artificielle, les véhicules d'avenir, l'agriculture et la filière bois.

Les temps forts de l'exposition

- **Des visites pour les établissements scolaires**

Des visites accompagnées et gratuites sont proposées aux établissements scolaires pendant les 3 semaines de l'exposition **les mardis et jeudis matin**. Visite d'une heure de 9h à 10h et de 10h30 à 11h30. Visite d'heure possible exceptionnellement **le mardi 1^{er} avril après-midi pendant la découverte des métiers** entre 14h et 16h.

Inscription obligatoire des établissements scolaires :

<https://sgmap.sphinxdeclic.com/surveyserver/s/fHy2mtUCAX>

- **Découverte des métiers : mardi 1^{er} avril : tout public**

Présence des chefs des entreprises exposantes et de leurs représentants avec temps d'échanges sur l'entreprise, ses métiers et ses offres d'emplois. Une immersion totale dans l'univers de chaque entreprise. Animations, découverte des produits, échanges.

Ouvert à tous – entrée libre de 13h30 à 17h30.

- **Soirée entreprises : table ronde sur les labels : mardi 1^{er} avril**

Une table ronde sur les démarches de valorisation des produits fabriqués en France avec notamment l'intervention de membres du label Origine France Garantie et du label Entreprise du Patrimoine Vivant. Au-delà de la présentation de ces démarches, de leur cahier des charges et de leur impact marketing, le but est également de faire partager avec les entreprises cantaliennes leur effet sur le management d'entreprise, l'intégration et l'implication des salariés, le recrutement de nouveaux collaborateurs.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

Des témoignages impactants d'entreprises nationales déjà impliquées dans ces labels, des temps d'échanges et de questions/réponses avec les entreprises cantaliennes sont prévus. Visite de l'exposition à 17h30. Table ronde à 18h15. Sur invitation.

- **Après-midi familles : mercredi 16 avril.**

Animations, découverte des produits et dégustations proposées par le Moulin d'Adèle, Uniplanèze et Maison Piganiol, etc. De 13h30 à 17h30. Ouvert à tous. Entrée libre.

Informations et contacts

Retrouvez toutes les informations sur la page dédiée du site de la préfecture :

<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/France-2030/Exposition-Fabrique-dans-le-Cantal-photographies-et-savoir-faire>

L'exposition, les différents temps d'animations et la table ronde auront lieu au conseil départemental du Cantal à Aurillac.

Horaires d'ouverture de l'exposition : du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Entrée libre.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC